Zeitschrift: Revue Militaire Suisse

Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse

Band: - (2015)

Heft: 1

Artikel: "Nous essayons de stabiliser la situation avec les moyens que nous avons, mais il serait faux de parler d'une normalisation"

Autor: Häfliger, Alexandra

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-781241

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Le Conseiller fédéral Didier Burkhalter avait rendu visite à l'IPRM à Ergneti en juin 2014 dans sa fonction de président en exercice de l'OSCE.

International

«Nous essayons de stabiliser la situation avec les moyens que nous avons, mais il serait faux de parler d'une normalisation.»

Alexandra Häfliger
Stagiaire diplomatique à l'Ambassade de Suisse en Géorgie

Un thème central de la présidence suisse de l'Organisation pour la Sécurité et la Coopération en Europe (OSCE) en 2014 était de promouvoir le dialogue et restaurer la confiance dans le Caucase du Sud. Afin d'atteindre ce but, le Conseiller fédéral Didier Burkhalter avait nommé M. Angelo Gnädinger représentant spécial de la présidence de l'OSCE pour le Caucase du Sud. Il a été confirmé dans sa fonction par la présidence serbe de l'OSCE en 2015.

Monsieur l'Ambassadeur, vous êtes le représentant spécial de la présidence en exercice de l'OSCE pour le Caucase du Sud depuis le 1er janvier 2014. En quoi consiste votre mandat?
Je suis chargé de représenter la présidence de l'OSCE par rapport à l'ensemble des conflits non-résolus au Caucase du Sud. Mon rôle comme l'un des trois co-présidents des discussions internationales de Genève sur le conflit autour des deux régions séparatistes de la Géorgie, l'Abkhazie et l'Ossétie du Sud est probablement le plus visible. Je soutiens et accompagne également les efforts de médiation de l'OSCE concernant le conflit autour du Haut-Karabagh.

Les discussions internationales de Genève ont été établies suite à la guerre entre la Russie et la Géorgie en août 2008. Quels sont le format et le contenu de ces négociations?
Les discussions internationales de Genève sont l'instrument principal pour le dialogue entre toutes les parties impliquées dans ce conflit. Il s'agit de réunions régulières sous l'égide de l'Union Européenne, des Nations Unies et de l'OSCE dont la dernière séance, qui fût la 30e, s'est déroulée en décembre 2014. Le format de ces discussions est unique. En effet, l'asymétrie entre ses participants est frappante et constitue l'une des principales difficultés. Deux membres permanents du Conseil de Sécurité des Nations Unies y participent, soit la Russie et les Etats-Unis, et le processus est guidé par les trois grandes organisations internationales mentionnées auparavant. La Géorgie, cependant, est un petit pays souverain, alors que l'Abkhazie et l'Ossétie du Sud sont des entités non reconnues sur le plan international. En plus de cette asymétrie, le fait qu'on ne discute pas du statut futur des entités séparatistes qui constitue le cœur du problème, crée de difficultés supplémentaires. On traite les questions de sécurité ainsi que les problèmes humanitaires qui ont été engendrés par les conflits armés dans deux groupes de travail séparés, mais on ne parle pas du point central de la dispute qui est devenu « the elephant in the room *». Le processus est donc extrêmement fragile.*

On ne discute pas du statut futur de l'Abkhazie et de l'Ossétie du Sud, tout en espérant que cette question pourra être résolue ultérieurement, quand on aura trouvé des solutions dans les autres domaines?
Tout à fait, c'est cela l'approche de tous les participants. Mais malgré cette déficience, c'est grâce aux discussions de Genève que le cessez-le-feu négocié en 2008 a pu être consolidé et qu'on a pu ramener un sens de sécurité à la population dans la région. En effet, la situation sécuritaire sur le terrain est relativement calme actuellement.

Un des instruments clés pour veiller à ce que la situation sur le terrain reste calme est le dit *Incident Prevention and Response Mechanism* (IPRM). De quoi s'agit-il exactement?
Comme le nom le suggère, l'IPRM a comme but de prévenir ainsi que de répondre à des incidents de sécurités sur le terrain. Dans ma fonction de représentant de l'OSCE, je facilite avec le chef de la European Union Monitoring Mission *(EUMM), Ambassador Kęstutis Jankauskas, les rencontres mensuelles concernant l'Ossétie du Sud qui ont lieu dans une tente de l'EUMM au village de Ergneti sur la frontière administrative entre le territoire contrôlé par Tbilissi et celui contrôlé par les forces de Tskhinvali avec le support des Gardes-frontière russes. Pendant ces réunions, les responsables de sécurité de Tbilissi, Tskhinvali ainsi que des Gardes-frontière russes traitent*

sous notre égide de diverses questions : les arrestations de personnes lors de leur traversée de la frontière administrative, les problèmes de criminalité ainsi que les soucis concrets de la population locale. Il faut savoir que de nombreuses familles ont été séparées suite au conflit et que les villages ont souvent été coupés en deux. Il y a des paysans qui n'ont plus accès à leurs terrains, des écoliers qui doivent traverser la ligne de démarcation pour aller à l'école, du bétail qui est « perdu » de l'autre côté et doit être récupéré, des systèmes d'irrigations communs, etc. Bref, il y a tout un système social et économique qui a été détruit par le conflit et est paralysé par la situation actuelle. Malheureusement, on n'arrive pas toujours à résoudre ces problèmes lors des réunions. Le succès des pourparlers dépend en grande partie de la bonne volonté des participants. Nous essayons de stabiliser la situation avec les moyens que nous avons, mais il serait faux de parler d'une normalisation. Car la situation n'est pas normale.

L'instrument équivalent pour l'Abkhazie, l'IPRM à Gali est suspendu depuis 2012. Comment voyez-vous les chances d'une reprise du dialogue ?

En effet, les réunions mensuelles à Gali n'ont pas lieu en ce moment et leur reprise fait l'objet de négociations actuellement. L'Ambassadeur Turunen des Nations Unies, le facilitateur de ces rencontres, s'ingénie à trouver une solution concernant la composition des représentants des parties qui forme l'obstacle principal. Cependant, l'IPRM n'est pas le seul mécanisme disponible pour assurer la communication entre les parties sur le terrain. Il y existe également tant pour l'Abkhazie que pour l'Ossétie du Sud une hotline qui fonctionne 24 heures sur sept jours, opérée par l'EUMM et les agents de sécurité de Tbilissi, des entités séparatistes et des Gardes-frontières russes. Néanmoins, nous espérons qu'un consensus concernant l'IPRM à Gali sera trouvé bientôt et que le dialogue se poursuive.

La Géorgie ne maintient plus de relations diplomatiques avec la Russie depuis 2008. Cependant, le parti politique actuellement au pouvoir, le « Rêve Géorgien », s'est fortement investi pour une amélioration des relations outre diplomatiques, surtout sur le plan économique. Comment cela se traduit sur les efforts menés lors des discussions de Genève sur la Géorgie ?

En 2011, en prévision du véto de la Géorgie concernant l'adhésion de la Russie à l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC), un accord fût trouvé qui permet à la Géorgie de recevoir certains donnés sur le commerce entre la Russie et les entités séparatistes. Ces négociations russo-géorgiennes ont été menées avec la médiation de la Suisse qui est la puissance protectrice des deux pays. Ce n'est, cependant, qu'avec le changement de gouvernement en 2012 qu'un dialogue direct plus régulier a lieu. Il s'agit notamment des rencontres entre l'Emissaire du Premier Ministre géorgien pour les relations avec la Russie, M. Zurab Abashidze, et le Vice-Ministre des affaires étrangères russe, M. Grigory Karasin, d'habitude à Prague. Dans ce processus parallèle aux discussions internationales de Genève, ce sont principalement les questions d'ordre économique qui sont traitées. Depuis l'ouverture de ces pourparlers, le commerce entre les deux pays a repris. C'est ainsi également que les vols réguliers entre Tbilissi et Moscou sont réintroduits. Les relations diplomatiques par contre sont toujours inexistantes.

En novembre 2014, la Russie a signé un traité d'alliance et de partenariat stratégique avec l'Abkhazie. Des négociations sur un traité similaire, mais encore plus rigoureux, avec l'Ossétie du Sud, sont en cours. Comment interpréter ces développements ?

Le fait que la Russie signe des accords avec l'Abkhazie et l'Ossétie du Sud n'est pas un phénomène nouveau. En effet, après que la première reconnaisse l'indépendance des deux entités séparatistes en 2008, toute une série de traités a été conclu en matière de sécurité, de commerce, etc. Cependant, selon le droit international ainsi que l'expression politique de la plus grande partie de la communauté internationale, l'Abkhazie et l'Ossétie du Sud demeurent territoire géorgien et ne forment pas des états indépendants et souverains. Par conséquent, tous ces accords internationaux qui ont été signés sans respecter les lois géorgiennes n'ont aucune valeur en droit international. Néanmoins, ils sont l'expression d'un rapprochement de facto entre ces deux régions et la Russie. Les nouveaux traités d'alliance et de partenariat expriment une crispation politique supplémentaire qui a d'ailleurs été un sujet important lors des dernières discussions internationales de Genève.

Cette approche d'annexion de territoires étrangers par des moyens « légaux » comme la conclusion de traités internationaux nous rappelle la perte de la Crimée par Kiev l'année passée par vote populaire. Quelles influences ont les évènements actuels en Ukraine sur la situation au Caucase en général, et sur la Géorgie en particulier ?

Il ne faut pas confondre les situations. Chaque crise politique doit être abordée et analysée dans son contexte en tenant compte des circonstances particulières et locales. De mettre en parallèle les événements en Ukraine tels quels, d'ailleurs beaucoup plus tragique et dramatique que la situation actuelle au Caucase, avec le conflit russo-géorgien ne serait pas précis. Ceci dit, il est clair que la crise en Ukraine a mené à une détérioration réelle des relations géopolitiques entre la Russie et ses alliés d'un côté et les pays de l'UE et les Etats-Unis de l'autre. Evidemment, ce refroidissement des relations se reflète aussi sur la situation au Caucase du Sud et complique la recherche de solutions. Dans ce sens-là, il y a tout à fait une influence de la crise en Ukraine sur la région.

La mission de l'OSCE en Géorgie qui avait été établie en 1992 suite à la première guerre entre Tskhinvali et Tbilissi a vu la Russie s'opposer à la prolongation de son mandat en décembre 2008. Cependant, une présence de l'OSCE sur le terrain serait certainement utile. Comment voyez-vous l'avenir de l'organisation à ce sujet ?

L'OSCE est toujours disposée à assumer son rôle dans toutes les trois dimensions, notamment les dimensions politico-militaire, économique et environnementale ainsi qu'humaine, sur l'ensemble du territoire géorgien. Le problème est que l'Abkhazie et l'Ossétie du Sud s'opposent à être couvertes par une mission OSCE basée à Tbilissi. Etant donné cet obstacle, l'OSCE se concentre pour l'instant sur ses activités plutôt que sur les structures. Cette approche pragmatique nous permet d'accomplir notre travail, d'être opérationnel, dans l'attente que les problèmes politiques puissent être résolus de manière plus globale.

Cependant le manque d'accès pour quasiment tous les acteurs internationaux, y compris l'OSCE, aux territoires contrôlés par l'Abkhazie et l'Ossétie du Sud laisserait désirer une solution rapide...

En effet, l'accès sur les régions séparatistes est très limité. Comme une résolution du problème politique mentionné plus haut n'est pas en vue, nous envisageons actuellement une solution intermédiaire. Plus concrètement, le compromis serait de créer un OSCE-Mobile Support Team basé à Vienne qui se rendrait régulièrement tant à Tbilissi qu'à Tskhinvali et Sukhumi pour préparer et soutenir les IPRM et les discussions de Genève. Les consultations pour ceci sont toujours en cours.

La présidence suisse de l'OSCE en 2014 avait mis un accent particulier sur la jeunesse et la société civile. Comment considérez-vous leur rôle dans la résolution des conflits en Géorgie ?

L'inclusion de la jeunesse et de la société civile dans la résolution du conflit est absolument capitale. Le conflit qui a débuté avec la dissolution de l'Union Soviétique n'a pas pu être résolu depuis une génération. Contrairement à la guerre de 1992, le conflit armé en 2008 était relativement court et limité. Les jeunes d'aujourd'hui n'ont alors pas participé eux-mêmes à la guerre. Par conséquent, ils n'ont pas la haine ou ce sentiment de revanche que les gens ayant souffert directement des événements éprouvent potentiellement. Par contre, suite à l'aliénation entre les régions séparatistes et Tbilissi, les jeunes n'ont guère contact avec leurs homologues de l'autre côté de la frontière administrative, ce qui complique le rapprochement. Malgré toutes ces difficultés, je reste positif quant au potentiel des jeunes dans ces conflits. J'ai constaté un très grand intérêt de leur part pour la situation politique et la résolution des conflits ce qui n'est pas seulement bienvenu, mais aussi très nécessaire. A la fin, il s'agit de leur région, leur avenir, leur vie.

Est-ce qu'il y a déjà des instruments en place qui permettraient d'utiliser cette ressource dans la résolution du conflit ou cela reste un souhait sans action concrète ?

La Suisse a soutenu et soutient toujours des efforts afin que les jeunes et aussi d'autres personnes puissent se rencontrer dans le cadre universitaire, artistique, culturel ou encore professionnel. Mais cela reste trop limité pour ouvrir les vannes.

La médiation et la résolution de conflit requiert à la fois patience, sensibilité politique et esprit d'ouverture envers les idées innovatrices. Qu'est-ce qui vous motive à continuer dans ce processus plutôt lent et ardu et d'où prenez-vous votre inspiration ?

Il faut avoir une curiosité de base et un intérêt pour les êtres humains derrière les problèmes. Ma motivation est de découvrir les sorts, les difficultés et les rêves de ces personnes qui se sont trouvés tout d'un coup dans une situation pour laquelle, très souvent, ils n'y sont pour rien. Ils ont vécu des traumatismes et beaucoup d'entre eux cherchent des solutions, même si, malheureusement, leurs idées pour le progrès ne coïncident pas toujours les unes avec les autres. Malgré toutes les difficultés que l'on peut rencontrer dans ce genre de processus, l'intérêt pour cette essence humaine au-delà des problèmes politiques est à mon avis ce qui finalement rapproche les uns des autres.

Tbilissi, 23 janvier 2015

A. H.

Adaptation : lt col Nicolas Winteregg.

Bio express

L'Ambassadeur Gnädinger est actuellement le représentant spécial de la présidence en exercice de l'OSCE pour le Caucase du Sud. Avant d'occuper cette fonction, il était responsable de la médiation politique au Centre pour le dialogue humanitaire de Genève. Monsieur Gnädinger a été directeur général du CICR de 2002 à 2010 et dispose de nombreuses années d'expérience dans la gestion des conflits, la médiation politique et les questions de droit international public. Il représente notamment l'OSCE lors des Discussions de Genève sur la sécurité et la stabilité dans le Caucase du Sud.

L'Ambassadeur Gnädinger accompagne une patrouille de l'EUMM près de la frontière administrative avec l'Ossétie du Sud.